



## COMMUNE DE CHEVROUX

### Avis d'enquête publique

En application de l'article 57 de la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions du 4 décembre 1985 (LATC), la Municipalité de Chevroux soumet à l'enquête publique du 11 février 2017 au 12 mars 2017 :

➤ **La zone réservée selon l'article 46 LATC et son règlement.**

Elle met également en consultation durant le même délai le rapport d'aménagement selon l'article 47 OAT qui l'accompagne.

Le dossier, établi par le bureau NPPR Ingénieurs et Géomètres SA à Moudon, peut être consulté au greffe municipal durant les heures d'ouverture du bureau ou sur demande à la Municipalité de Chevroux.

Une délégation de la Municipalité, accompagnée de son mandataire technique, sera présente au bureau communal le mardi 28 février 2017 de 16 h 00 à 18 h 00 pour répondre aux questions concernant ce projet.

Les observations ou les oppositions peuvent être adressées sous pli recommandé à la Municipalité durant le délai d'enquête.

La Municipalité